Le hameau des Combes en raquettes

Raquettes et neige sur la piste des Combes (©Soline Morattel)

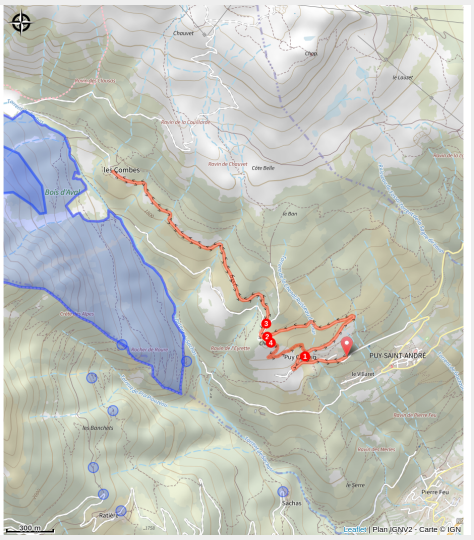

Cette balade en balcon bordé de mélèzes emprunte la route des Combes jusqu'à rejoindre le hameau du même nom situé aux portes de la réserve des Partias.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 4 h

Longueur : 6.2 km

Dénivelé positif : 263 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Puy Chalvin
Arrivée : Puy Chalvin
Communes : 1. Puy-Saint-André

Profil altimétrique

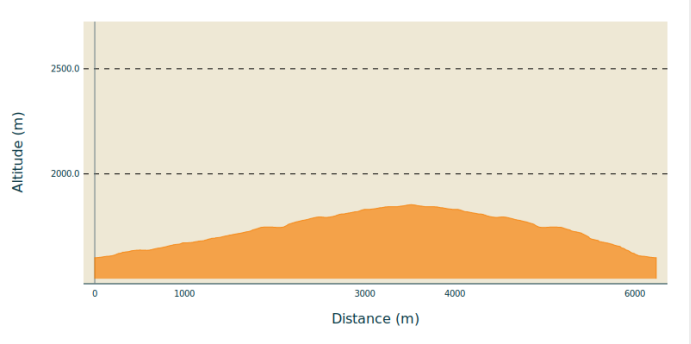

Altitude min 1601 m Altitude max 1854 m

1. Se garer au grand parking situé à l'entrée de Puy-Chalvin, puis gagner le haut du village à pied.

2. À la dernière maison, poursuivre la large piste qui mène au hameau des Combes jusqu'à l'intersection de la chapelle Saint Laurent.

3. Poursuivre l'ascension via la route des Combes (2e intersection) jusqu'à atteindre le hameau.

4. Redescendre en suivant la piste des Combes jusqu'à la chapelle Saint-Laurent. Ensuite, récupérer le chemin de la chapelle redescendant directement sur le hameau des Combes et permettant d'éviter la route empruntée à l'aller.

Sur votre route...

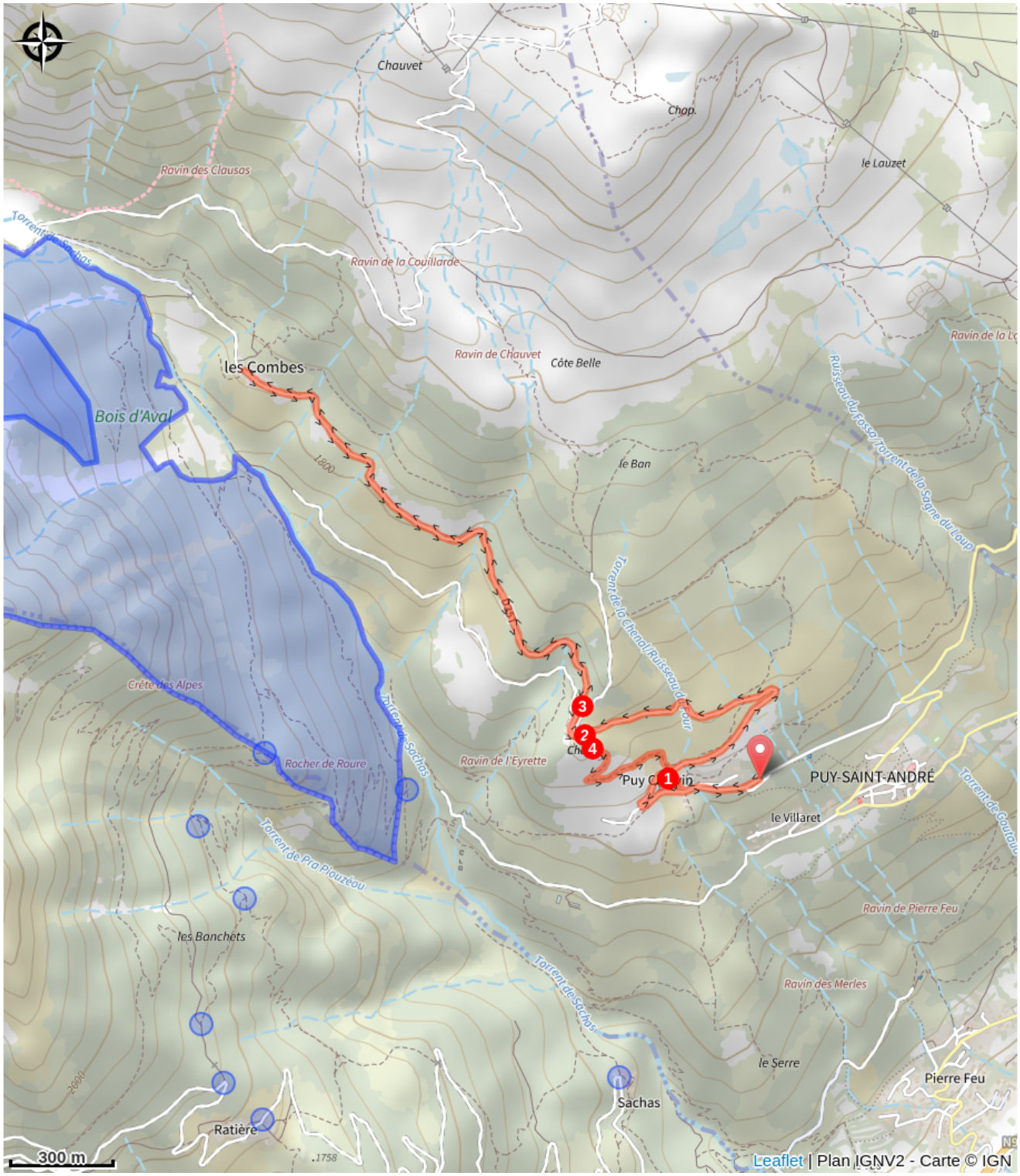

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Si vous souhaitez profiter de l'ensoleillement, entamez votre randonnée au matin.

La progression sur terrain enneigé est bien plus exigeant qu'en été, nécessite du matériel spécifique et une une connaissance des risques de la montagne.

Un itinéraire non damé nécessite parfois de " faire la trace" , requière une bonne condition physique et une bonne préparation de la sortie.

-Consulter le bulletin de prévision météorologique
-Consulter le bulletin d’estimation des risques d’avalanches
-Consulter les recommandation des topos-guides
-Prévoir un équipement adapté et un équipement de sécurité DVA-pelle-sonde.
-Choisir un itinéraire adapté à votre condition physique
-Ne jamais partir seul.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Puy Chalvin

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
http://paca.lpo.fr/partias

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com